

ARRONDISSEMENT DE ROUEN

CANTON DE  
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE  
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

**Commande publique 1.1**  
**marchés publics**

**Commission d'appel d'offres :  
Choix du prestataire marché  
Insertion et qualification  
professionnelle pour les  
besoins de la Ville et du CCAS.**

**DATE DE CONVOCATION**  
20 septembre 2024

Nombre de Conseillers  
en exercice : 29

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 29

**La Maire,**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-09-47

L'an deux mil vingt quatre

le vingt-six septembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

**Etaient présents :**

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL  
– M. GOMIS – Mme DUDOUEY – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER  
– M. ROGERET – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M. LEMAIRE –  
Mme DUVAL – M. JEANJEAN – Mme CREVON – M. BIGOT – Mme  
BOSQUIER – Mme LECLERC – M. BRUNAUD

**Excusés ayant donné pouvoir**

Mme SEMIEM à Francis GESLIN  
Mme DELOBEL à Mme ESCLASSE  
M. BRUNET à M. GOMIS  
M. MIZABI à Mme DUDOUEY  
M. Frédéric GESLIN à Mme MALINGE  
Mme DUCHEMIN à M. SACHOT  
M. PETIT à Mme QUOD-MAUGER  
M. FRESSEL à Mme VANDEL  
Mme FRIBOULET à M. BRUNAUD  
M. BULARD à Mme LECLERC

**Mme Barrière** est nommée secrétaire de séance.

**Rapporteur :** Madame Sandrine DUDOUEY, adjointe à la maire en charge des solidarités, de l'insertion et du lien social

Lors de la séance du 14 Juin 2024, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché concernant le marché d'Insertion et qualification professionnelle pour les besoins de la Ville et du CCAS.

L'estimation du besoin est sans minimum mais avec un maximum de 16 300 heures pour les 4 ans. Le début de la prestation est le 06 octobre 2024.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-1R, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique.

Au vu de l'analyse des offres le titulaire retenu est :

CURSUS pour un montant de 373 922.00€HT

Il est donc proposé au Conseil municipal de prendre en compte la décision de la commission d'appel d'offre pour le choix du prestataire du marché d'Insertion et qualification professionnelle pour les besoins de la Ville et du CCAS de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, et d'accepter le choix du titulaire suite à l'analyse des offres.

### **Vu**

L'article L.2121.29 du Code général des collectivités territoriales ;

La délibération 2020-06-32 désignant les membres de la Commission d'Appel d'Offres ;

### **Considérant**

Les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres en date du 14 juin 2024, relatives au marché d'insertion et qualification professionnelle pour les besoins de la ville et du CCAS.

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 29

voix contre 0

Abstention 0

**Article 1** : de prendre en compte la décision de la commission d'appel d'offre pour le choix du prestataire du marché d'Insertion et qualification professionnelle pour les besoins de la Ville et du CCAS de Saint-Pierre-lès-Elbeuf ;

**Article 2** : d'accepter le choix du titulaire suite à l'analyse des offres.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits